



Lille, le mercredi 17 septembre 2021.

Monsieur François NOGUE
Directeur RH du GPU
2 place aux Etoiles
CS 70001
93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex

Objet : Demande de Concertation Immédiate

Monsieur le Directeur,

Les Cheminots du Nord-Pas de Calais, de tous métiers et de tous collèges, souffrent fortement des restructurations qui continuent malgré le contexte sanitaire déjà très anxiogène.

Cela s'accompagne de tractations opaques concernant l'ouverture à la concurrence au TER Hauts de France entre direction et le Conseil Régional. Cette direction prétend réduire les coûts en réduisant les effectifs pour être, soi-disant, plus « concurrentielle ».

Dans la filière Equipement le projet Maintenir Demain suit sont cours sur l'Infrapôle Nord-Pas de Calais, établissement pilote malgré les interventions des élu-e-s en CSE. L'InfraLog N-PdC et l'INE seront touchés à termes. De plus, il semblerait que le devenir des ASTI soit de plus en plus incertain, elles seraient éclatées entre e-SNCF, SNCF Immobilier et Gares & Connexions...

Voyages axe nord réduit une nouvelle fois la voilure prétextant une baisse de son chiffre d'affaires et voudrait réduire l'amplitude d'ouverture des guichets.

Les Usagers TGV ou TER sont inquiets et nous les comprenons mais les Cheminots n'y sont pour rien et ne doivent pas subir cette colère dont vous êtes responsable.

Au Matériel, ce sont les mêmes méthodes de réductions des coûts qui influent sur la dégradation des conditions de travail.

La Suge va se voir affubler de « caméras piétons » comme les ASCT, ce qui engendrera de nouveaux conflits plus que cela n'en réglerait.

Dans les fonctions transverses, essentielles à la bonne marche de l'entreprise, la rationalisation va engendrer de très nombreuses suppressions d'Emplois et une dégradation des services rendus aux établissements.

Malgré les enjeux climatiques relevés par le dernier rapport du GIEC, le FRET public ne parvient pas à retrouver la part modale espérée et promise par les pouvoirs publics, ceci en partie aussi à cause des décisions d'entreprise de sous-investissements et de stratégie innovante.

C'est pourquoi La CGT du Secteurs Fédéral de Lille, conformément aux dispositions du RH 0826, article 4.2 du titre 2, modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, vous dépose cette demande de concertation immédiate.

Cette DCI portera sur les points suivants :

- Arrêt des restructurations passées en force pendant la pandémie de Covid19
- Recrutements dans les métiers du TER Hauts de France pour maintenir et développer la qualité de Service exigée par les Usagers.
- Revenir rapidement à des établissements Equipement à taille Humaine, des parcours de travail et d'astreinte permettant de répondre aux missions de Service Public.
- Véritable plan de relance de FRET SNCF, avec les investissements nécessaires dans les infrastructures, le développement de l'outil de travail et de l'emploi.
- Maintien et développement des points de vente physique Voyages et TER pour relancer rapidement la fréquentation des trains.
- Véritable plan de réhumanisation des gares et des trains, en réponse aux attentes des Usagers et de leurs associations, en maintenant une présence Humaine en gare du 1^{er} au dernier Train.
- Recrutement des 80 ASCT manquants en hauts de France qui engendrent des trains EAS.
- Réhumanisation des UP Traction.
- Véritable plan de prévention du risque agression, harmonisé par le haut et commun aux métiers de Cheminots concourant tous à l'efficacité de la production.
- Développement de l'Emploi à la Suge et amélioration des conditions de travail.
- Arrêt des dégradations de conditions de travail au Technicentre Industriel d'Hellemmes et dans les ateliers du Matériel du Nord-Pas de Calais.

Dans l'attente de connaître la date, le lieu et l'horaire où vous nous recevrez et pour vous préciser la composition de notre délégation CGT, recevez, Monsieur le Directeur, mes salutations respectueuses.

Pour La CGT :
Sens Dominique
RSC CGT.

SENS D.
